Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 8274P157274 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Siret : 26741103100045 NAF: 8542Z Certification Qualiopi actions de formation

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS

RAPPORT D'ACTIVITE 2024-2025

septembre 2024 août 2025

Réalisation : S. ROBARDET, Directrice IFSI-IFAS - C. PERRIN, Cadre supérieure, référente pédagogique.

Référence :

- *Programmes de Formations des instituts paramédicaux (textes réglementaires)*
- *Projet pédagogique 2024-2025*
- *Projet des instituts de formation*

IFSI – IFAS des HOPITAUX DU LEMAN - 3 Avenue de la Dame CS 20526 74203 THONON-LES-BAINS CEDEX
Tél. 04.50.83.24.70 ifsi-sec@ch-hopitauxduleman.fr

Table des matières

PREAMBULE 1
JOURNEE PORTES OUVERTES – janvier 2025 1
ORGANIGRAMME DE L'IFSI – janvier 2025 4
LES PROFESSIONNELS DES INSTITUTS 5
La Direction 5
L'équipe administrative 5
L'équipe pédagogique 5
L'équipe d'entretien des locaux 5
Les formations de l'équipe pédagogique et administrative 6
LES PROJETS REALISES EN 2024-2025 6
BILAN ANNUEL PEDAGOGIQUE 6
Les projets initiés et/ou en cours d'évaluation et/ou d'ajustement 7
La communication autour de l'institut 8
L'enseignement du logiciel de prescription hospitalière 8
La digitalisation des enseignements via la plateforme de communication MOOCARE 9
Les enseignements sur la plateforme 9
Le référentiel numérique (doors) 9
Objectifs du PFDS 10
Bilan global 10
Conclusion 10
LES PROJETS 2025 15
LES LOCAUX – LE MATERIEL 16
LA FORMATION AIDE SOIGNANTE 16
Sélection AS pour la rentrée d'août 2024 16
Promotion élèves aides -soignants entrés en août 2024 17
FORMATION INFIRMIERE 18
Promotion étudiants infirmiers entrés en septembre 2024 L1 (2024-2027) 19
Promotion étudiants infirmiers L2 (2023-2026) 21
Promotion étudiants infirmiers L3 (2022-2025) 21
BILAN ACTIVITE DU REFERENT HANDICAP 23
BILAN ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL 26
LA GOUVERNANCE 26
Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants 26
Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires 27
Section relative à la vie étudiante 27
LA FORMATION CONTINUE 27
Bilan des sessions de formation continue réalisées 28
Evaluation des formations 29
LA DEMARCHE QUALITE DES INSTITUTS 32
LE BUDGET 32

PREAMBULE

L'IFSI-IFAS des hôpitaux du Léman est une entité connue de nos partenaires dans le cadre du développement des formations initiales et continues du Groupement Hospitalier de Territoire Léman Mont Blanc, du territoire Auvergne Rhône Alpes. L'IFSI fait partie du GCS Grenoble-Alpes et est rattaché à l'université de Grenoble.

Les sélections pour l'entrée en formation infirmière (pour les FPC) et l'entrée pour la formation aide-soignante ont été organisées selon les modalités règlementaires. L'organisation du concours FPC est territoriale.

Pour le concours AS, des entretiens individuels ont été réalisés ainsi qu'une analyse de dossiers.

JOURNEE PORTES OUVERTES – janvier 2025

La journée porte-ouverte a pu être organisée le 18 janvier 2025, entre 100 et 110 personnes accueillies.

Quelques données issues du questionnaire de satisfaction :

Nombre de questionnaires retournés : 109

Age moyen : 25.35 ans
2024 => 23.08 ans
2023 => 21.3 ans

Demande de renseignements

Lieu d'habitation : 53 % secteur de Thonon les bains et Evian les bains et 93% secteur Haute-Savoie.

Participation aux ateliers :

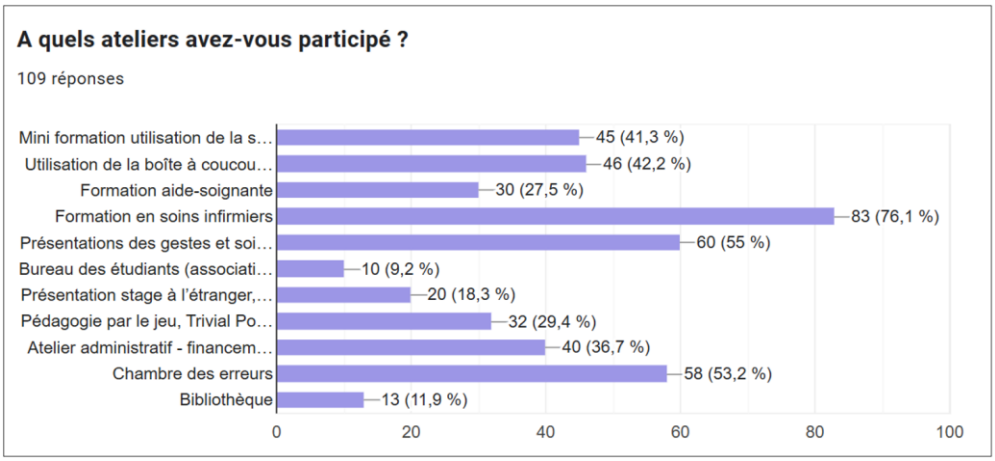

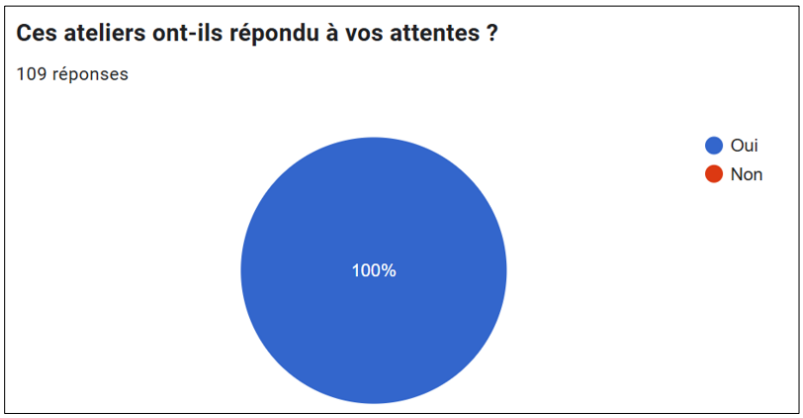

SATISFACTION :

Accueil et orientation :

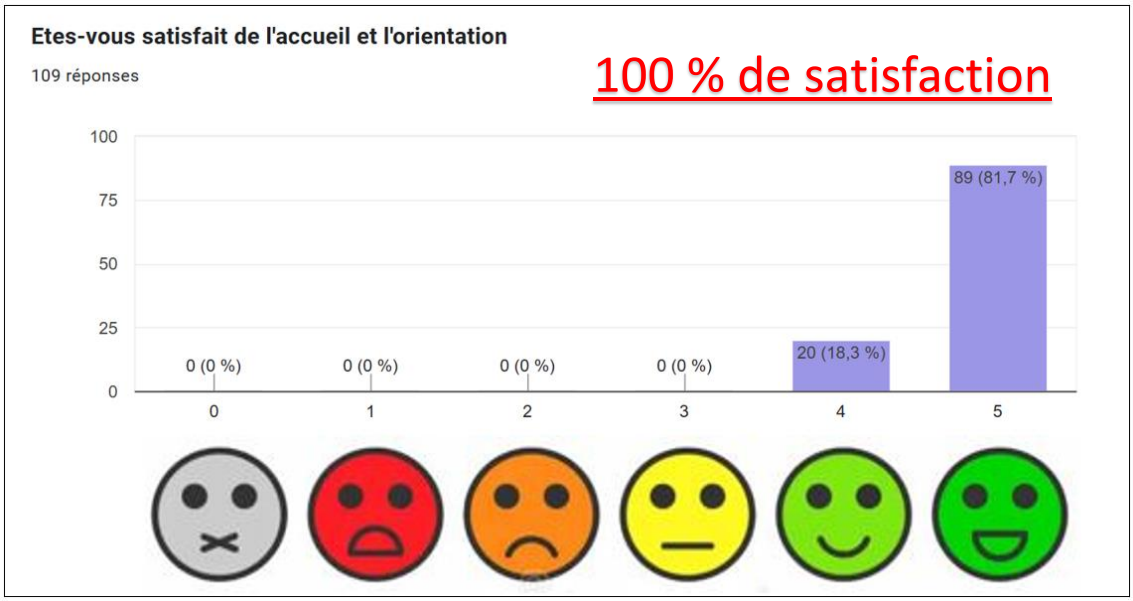

Les locaux

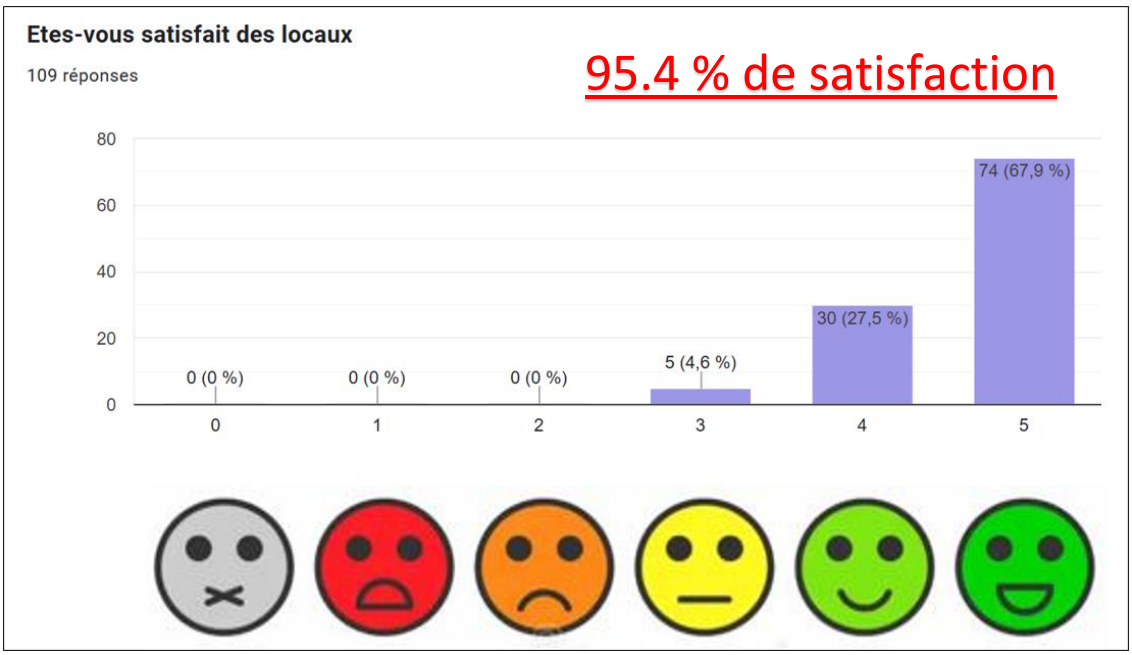

Les Horaires d'ouverture

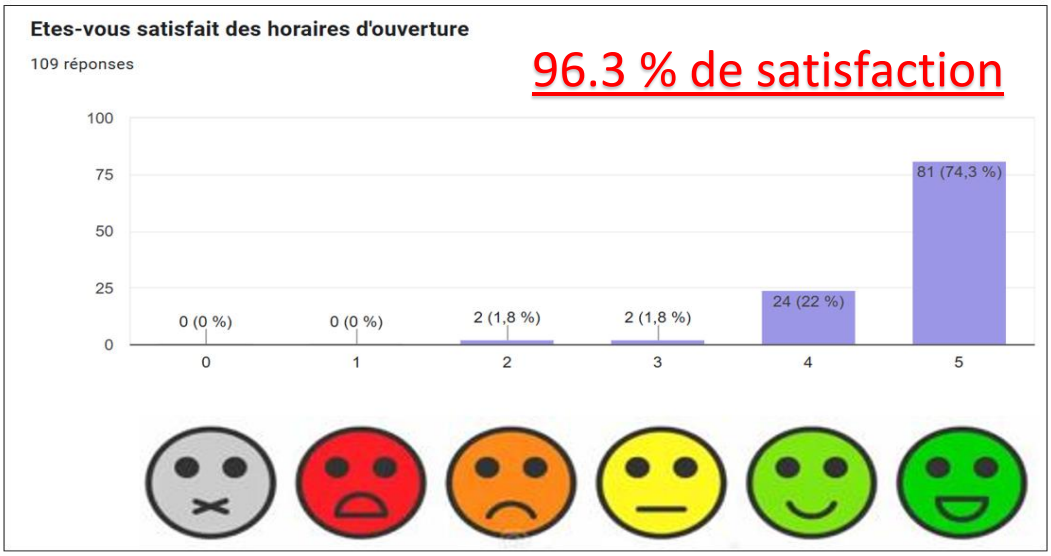

Informations reçues

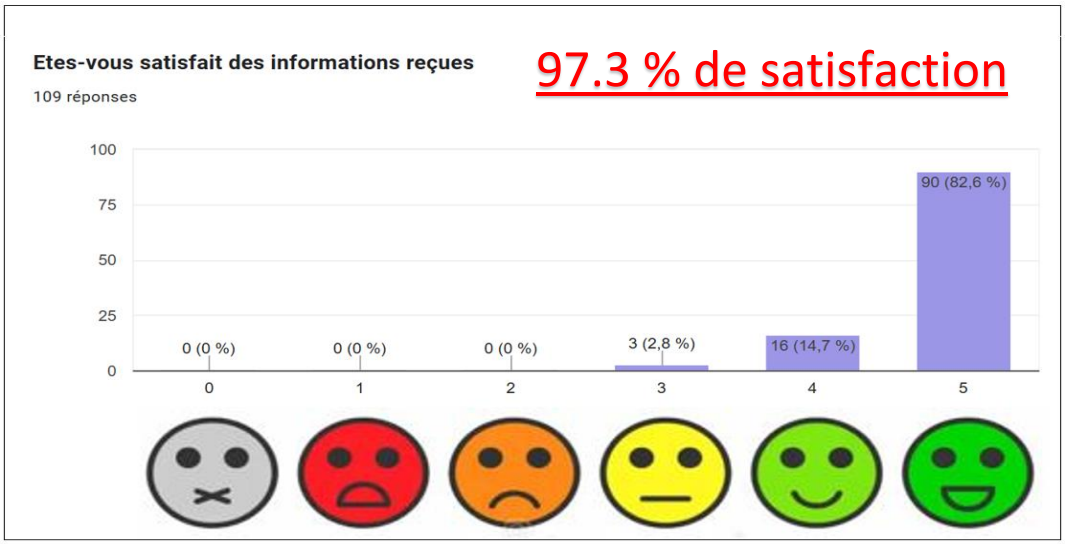

Ateliers proposés

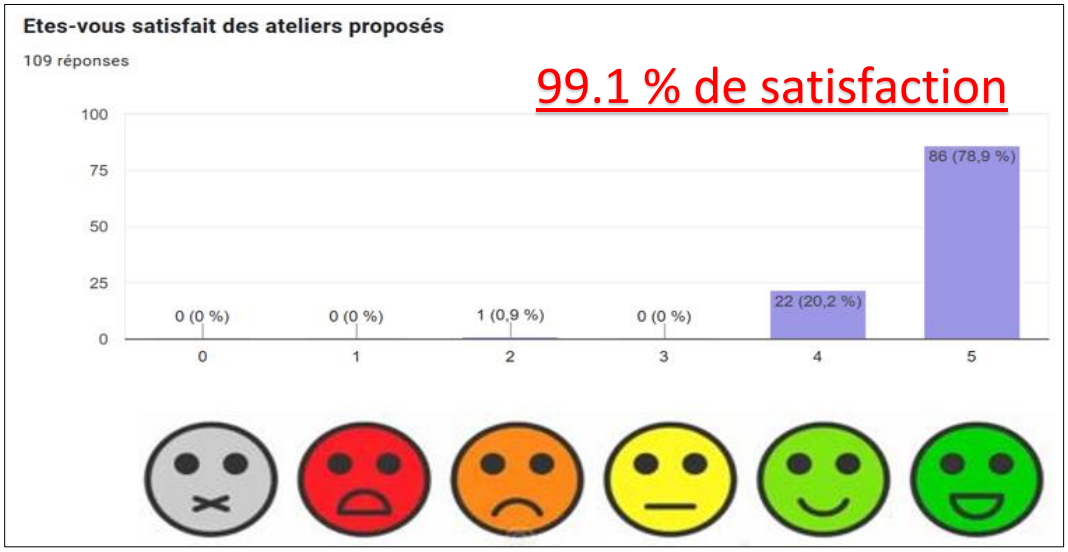

ORGANIGRAMME DE L'IFSI – janvier 2025

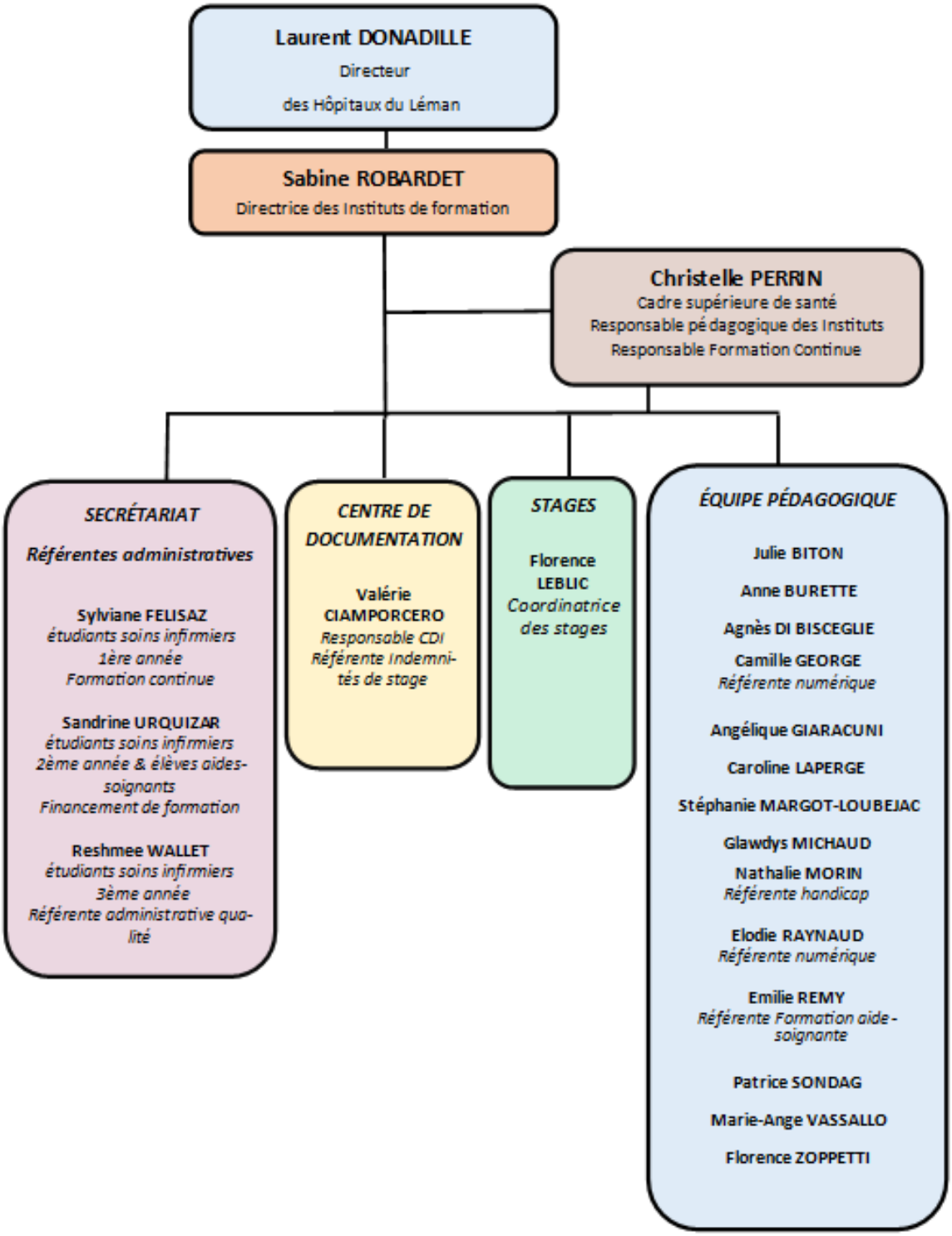

LES PROFESSIONNELS DES INSTITUTS

La Direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice à 100% qui exerce au niveau de l'IFSI et IFAS et d'une cadre supérieure de santé à 100% également en transversal sur les deux formations.

L'équipe administrative

L'équipe administrative est composée de 3.4 ETP répartie entre le secrétariat et le centre de documentation. Suite à un arrêt l'équipe a fonctionné de janvier à avril avec 0.8 ETP en mois. Le remplacement de cette absence n'a été engagé qu'à partir du mois d'avril.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique conçoit et met en œuvre le projet pédagogique. L'équipe est composée de 15 formateurs (14.3 ETP) permanents qui assurent l'accompagnement pédagogique des étudiants en soins infirmiers et aides- soignants. Ils interviennent auprès de l'ensemble des étudiants/élèves pour les enseignements et les évaluations.

Formation en soins infirmiers	13 ETP dont 0.5 ETP coordination des stages	8 cadre de santé /5 IDE
Formation aides-soignantes	1.3 ETP	1 cadre de santé/1 IDE
Effectifs globaux	14.3 ETP dont 0.5 ETP numérique ,0.20 ETP référence handicap. Toutes les missions transversales sont assurées par les formateurs sans compensation de temps pour les enseignements.	

Suite aux difficultés rencontrées au niveau de la gestion des stages, 0.5 ETP formateur ont été positionné sur cette mission. En effet la gestion des stages était assurée par les formateurs au même titre que les missions transversales. L'augmentation du nombre d'étudiant ne détenant pas le permis de conduire étant de plus en plus important, les fermetures de lieu de stage et le nombre insuffisant de places allouées imposent un travail conséquent pour garantir la conformité des parcours de stage tout en tenant compte de certaines contraintes des étudiants.

La formation est aussi assurée par des formateurs non permanents (médecins, infirmiers, pharmaciens, ingénieurs qualité, professeurs de mathématiques, d'anglais, assistante sociale, psychologue…)

4 formatrices (3.5 ETP) sont formatrices GSU et assurent en grande partie la formation GSU IDE et AS.

L'équipe a fonctionné de janvier à juillet avec 1 ETP en mois suite à un arrêt maladie non remplacé.

L'équipe d'entretien des locaux

Deux agents de service hospitalier (ASH) assurent l'entretien quotidien des locaux de l'institut de formation. Elles font partie de l'équipe centrale de bio-nettoyage et fonction hôtelière des HDL et sont gérées par la responsable des ASH en étroite collaboration avec la direction de l'institut.

Les formations de l'équipe pédagogique et administrative

2024 :

AFEDI	14h	E RAYNAUD
JOURNEES NATIONALES CEFIEC	14h	MA VASSALLO
JOURNEES NATIONALES GERACFAS	14h	F LEBLIC
GAMIFIER SES PRATIQUES PEDAGOGIQUES	14h	A BURETTE
RECYCLAGE FORMATEUR GSU	7h	E RAYNAUD/ J BITON / MA VASSALLO/ S MARGOT

MASTER 2 : SCIENCE DE L'EDUCATION	FACULTE d'EDUCATION DE MONTPELLIER	105h	C PERRIN
MASTER 2 : DIRECTION ET PILOTAGE STRATEGIQUE PAR LA QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES	IFROSS	288h	S ROBARDET

2025 :

JOURNEE SIDIEF	7h	E RAYNAUD
JOURNEES NATIONALES CEFIEC	14h	S ROBARDET /A DI BISCEGLIE
JOURNEES NATIONALES GERACFAS	14h	F LEBLIC
COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT	14h	S GEORGE
FORMATEUR EN SIMULATION EN SANTE	35h	E RAYNAUD/GIARACUNI A/J BITON
SEANCES APP EN EQUIPE	20h	P SONDAG/ G MICHAUD/ A BURETTE/ E REMY/ F LEBLIC/ A DI BISCEGLIE/ N MORIN/ M.A VASSALLO/ J BITON/ E RAYNAUD/

L'ensemble de l'équipe participe à des webinaires, des colloques, réunions de sociétés savantes, mooc qui permettent de maintenir les compétences.

LES PROJETS REALISES EN 2024-2025

Création d'un laboratoire de simulation

Le laboratoire de simulation a été inauguré en mars 2024. Les équipements et les travaux pont été financés avec le soutien du fond de dotation SIRHo du GHT et le conseil départemental. Une zone technique a été construite au sein des salles de pratiques existantes et du matériel de captation vidéo a été acquis et la salle de débriefing a été équipé d'un grand écran pour la retransmission des images. Ces investissements permettent à l'équipe pédagogique de dispenser les enseignements dans de meilleures conditions.

Changement de la plateforme pédagogique

L'Institut s'est engagé depuis deux ans dans une démarche de digitalisation. Afin de pouvoir innover au niveau pédagogique, la plateforme a été changée et l'équipe formée pour la rentrée 2024. La plateforme moodle permet de diversifier les supports pédagogiques. Elle est appréciée des formateurs et des étudiants qui trouvent l'arborescence ergonomique.

BILAN ANNUEL PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de l'institut s'attache à inscrire les étudiants et les élèves dans une démarche d'apprentissage en autonomie. Les apprenants sont des adultes inscrits dans une formation professionnalisante.

Ceci implique :

- Un parcours de formation dans lequel l'apprenant construit petit à petit les éléments de compétences indispensables à l'exercice professionnel.
- Le soutien des professionnels tant de l'institut de formation que des stages dans l'élaboration et l'accompagnement de ce parcours qui prend en compte ses ressources personnelles.
- Un engagement de l'apprenant à s'impliquer dans la formation afin d'obtenir le diplôme recherché.
- Des droits et des devoirs de chacun, conformément à la réglementation en vigueur et au règlement intérieur de l'institut.

Ainsi exercé à la réflexion critique au travers du raisonnement clinique, de l'analyse de pratique, des situations simulées, l'apprenant devient un professionnel compétent capable d'intégrer rapidement des nouveaux savoirs et de s'adapter à de nouvelles situations.

Dans cette optique et pour répondre à cet objectif, les réflexions des apprenants sont guidées et facilitées par les formateurs pour passer d'une logique d'acquisition à une logique de transférabilité. La pédagogie de l'autonomie met l'accent sur la participation de l'apprenant à son propre apprentissage et la nécessité de lui donner plus d'initiatives et de responsabilités. Ce processus vise à développer chez lui un questionnement et une évolution qui se poursuivra tout au long de son exercice.

Ainsi les 3 piliers fondateurs de notre institut sont :

- **Un accompagnement personnalisé et une individualisation des parcours**
- **La volonté d'inscrire les enseignements dans la réalité**
- **La pédagogie par le jeu**

Les projets initiés et/ou en cours d'évaluation et/ou d'ajustement

Le référentiel d'évaluation

L'objectif principal est de créer un cadre structuré et transparent pour évaluer les performances des apprenants, tout en soutenant l'enseignement, la réflexivité constructive et l'amélioration continue des programmes de formation.

Le référentiel contribue à définir le processus d'évaluation pour garantir une évaluation cohérente et équitable, indépendamment de l'évaluateur. Il permet de partager une vision commune de l'évaluation, d'harmoniser les pratiques. Il clarifie les attendus en fin de formation afin de construire le dispositif d'évaluation permettant de vérifier l'atteinte de l'objectif et fixe le niveau d'exigence attendu.

Il fournit un cadre de référence clair pour évaluer le niveau de maîtrise des connaissances ou compétences attendu de la part des apprenants. En identifiant les connaissances et compétences prioritaires, le référentiel guide les formateurs dans leurs enseignements. Il les aide à structurer leurs cours de manière à favoriser l'acquisition des compétences clés.

L'évaluation des connaissances et compétences est une étape cruciale dans le processus de formation, car elle permet de mesurer la progression des apprenants et de garantir la qualité de l'enseignement dispensé. Les formateurs jouent un rôle central dans cette démarche, et leur approche est guidée par un ensemble de valeurs fondamentales qui imprègnent leur pratique évaluative. Les valeurs qui constituent le socle éthique, sur lequel repose toute évaluation juste et constructive ont été définies par l'équipe pédagogique :

La formation professionnelle et les évaluations sont des éléments essentiels dans le processus de développement des compétences, visant à façonner des professionnels compétents, réflexifs, autonomes et adaptés à la pratique sur le terrain. Ces deux aspects interconnectés jouent un rôle crucial dans la préparation des apprenants à exercer dans leurs domaines respectifs. En combinant l'acquisition de connaissances, le développement de compétences, la réflexivité, l'autonomie et l'adaptabilité, **ces processus contribuent à former des professionnels capables d'interagir dans leur environnement de travail.**

Sa mise en œuvre est effective et prendra toute son ampleur dès septembre 2025.

La plateforme Moodle et les enseignements:

La e-santé a, depuis déjà plusieurs années, investi le domaine de la formation en santé : enseignements diffusés sur Internet (MOOC), outils collaboratifs, questionnaires à choix multiples (QCM) interactifs, simulation en santé, e-learning, forum, etc.

La place et la posture du formateur sont, par conséquent, différentes : il est un guide, un accompagnateur. Il est amené à repenser sa pratique. Cela permet également de susciter un intérêt au sein de l'équipe pédagogique. Il ne s'agit pas simplement de numériser des ressources pédagogiques mais aussi de modifier les interactions formateurs/étudiants.

Le projet numérique initié en 2021 avec la nomination d'un référent numérique a permis de développer trois axes qui contribuent à développer la communication sur l'institution, l'innovation pédagogique dans les projets d'enseignement et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

La communication autour de l'institut

La création d'un compte Instagram IFSI/IFAS, d'un compte Google et le compte Facebook des Hôpitaux du Léman nous permettent de diffuser l'actualité de l'institution, notre savoir-faire et être ainsi plus visible vers l'extérieur. La chaine YouTube permet de mettre à disposition des apprenants des vidéos réalisées par les formateurs. Ex : démonstration des activités de soin.

L'enseignement du logiciel de prescription hospitalière

L'enseignement de cet outil sur l'institut est réalisé avant le départ en stage pour sensibiliser et familiariser rapidement les apprenants à son utilisation. Les apprenants utilisent en travaux dirigés du matériel informatique identique à celui des services de soins des hôpitaux du Léman et s'exercent ainsi au logiciel de prescription médicale des hôpitaux du Léman. Ils retrouvent également ce logiciel dans les autres établissements du GHT.

La digitalisation des enseignements via la plateforme de communication MOOCARE

La digitalisation des enseignements pour un IFSI/IFAS 2.0 permet aujourd'hui de faire évoluer les pratiques d'enseignement vers une hybridation des parcours pédagogiques des apprenants.

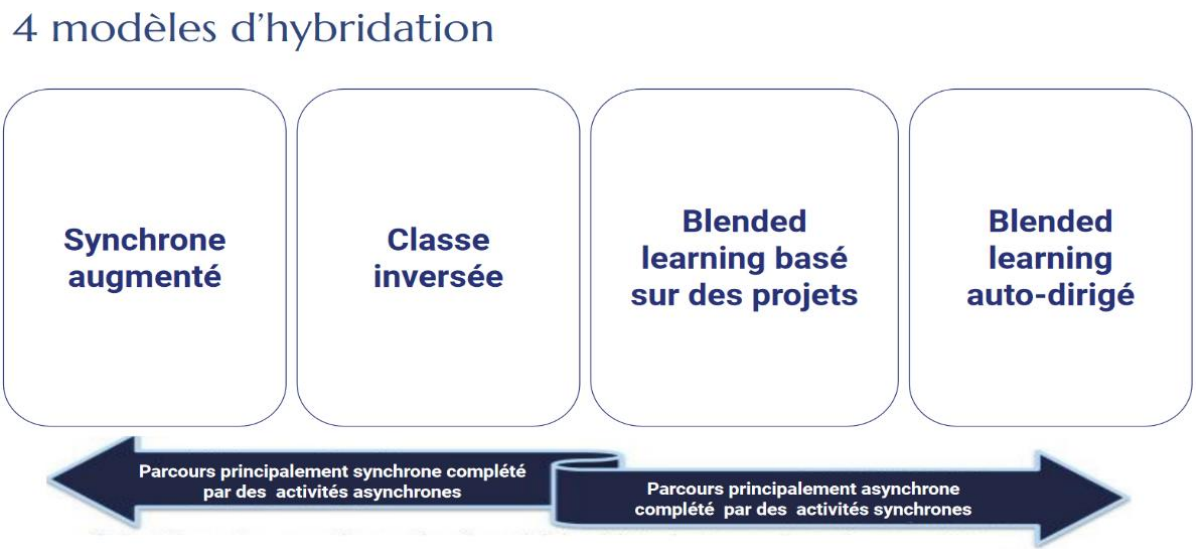

Les ressources digitales proposées par la plateforme Moodle sont des outils au service de cette hybridation afin de répondre à l'évolution des modes d'apprentissage : mixer des temps en présentiels individuel ou en groupe avec des temps en distancié seul ou en groupe également.

Les enseignements sur la plateforme

L'intégration à la rentrée 2024 de cette nouvelle plateforme de communication et d'enseignement a permis aux formateurs d'exploiter pleinement les outils numériques pour proposer une hybridation des enseignements plus aboutie, avec la possibilité d'utiliser des ressources multiples complémentaires en asynchrones pour favoriser :

- ⇨ La structuration du parcours pédagogique et faciliter l'accès aux savoirs
- ⇨ L'utilisation d'activités numériques pour diversifier les outils d'apprentissages
- ⇨ L'utilisation d'activités numériques pour remobiliser les savoirs

Ces différentes activités sont très accessibles et ludiques ce qui est un facteur motivationnel qui favorise l'engagement des étudiants dans leur autorégulation et le développement de leur autonomie. Les ressources mobilisées cette année ont aidé l'équipe à commencer à développer des parcours pédagogiques plus dynamiques, plus variés, plus adaptés aux besoins de chacun.

Exemples de ressources :

- Le développement des escapes games ou des sérious games
- Des vidéos
- Des podcasts et des chansons
- Des ateliers ludiques créés sur la plateforme (vidéo annotées, des mots glissés-collés, des textes à trous, etc.)

L'objectif est de continuer à développer ces axes d'accompagnement et de mettre en œuvre un recueil de la satisfaction de manière plus ciblée via les activités feedback de la plateforme ainsi que l'évaluation de la pertinence pédagogiques des ressources mises à disposition en termes d'apprentissage.

Le référentiel numérique (doors)

Le Programme de Formation aux Données de Santé (PFDS) pour l'application du référentiel numérique est réalisé en collaboration avec le GCS du territoire de Grenoble via la plateforme de communication DOORS. Ce programme vise à préparer à la transition numérique en santé en fournissant les compétences nécessaires aux apprenants pour évoluer dans un environnement de

soins digitalisé (transformation des interactions avec les patients, les données de santé et les technologies). En participant à ce programme, les apprenants se positionnent comme des professionnels de santé prêts pour le futur, capables d'utiliser les outils numériques pour améliorer les soins aux patients, sécuriser les données sensibles, et innover dans la pratique quotidienne.

Objectifs du PFDS

Le PFDS a été conçu pour répondre à plusieurs enjeux critiques de la transformation numérique du système de santé :

- Appréhender les enjeux de la santé numérique : Comprendre les défis et opportunités que présente la digitalisation des soins.
- Acquérir des compétences en technologies de la santé : Utilisation des données de santé, cybersécurité, outils numériques, et télésanté.
- Accompagner la transformation des pratiques : Utilisation de logiciels et outils métiers couramment employés dans les établissements de santé, avec des données cliniques simulées ou générées.
- Favoriser l'interdisciplinarité : Encourager la collaboration entre différentes filières (médecine, pharmacie, maïeutique, soins infirmiers, etc.) pour une prise en charge optimale des patients.

La démarche de raisonnement clinique

La démarche de raisonnement clinique permet à l'apprenant d'analyser une situation de soin pour proposer des actions adaptées et cohérentes. Elle respecte des étapes d'observation, de questionnement, de proposition d'hypothèse dans une conduite inductive et/ou déductive. Elle permet également de poser un jugement clinique. Elle est mise en application sur le principe de l'alternance cours/stage. Elle est enseignée progressivement tout au long de la formation. Du recueil de données au jugement clinique, l'étudiant construit sa démarche de soin et met en œuvre des projets de soin personnalisés.

Bilan global

Les résultats des évaluations montrent que les étudiants sont en grande majorité capables d'analyser une situation de soin. Le projet d'enseignement répond aux attentes des étudiants dans l'apprentissage de la démarche de soin.

Une demi-journée pédagogique sur le raisonnement clinique a été animée par les formateurs en charge des UE 3.1, 3.2 et 5.2, ce qui a permis aux autres formateurs de l'équipe d'expérimenter les enseignements donnés aux apprenants afin d'intégrer les concepts de la démarche de soin à l'institut de formation, garantissant un accompagnement équitable des apprenants.

Conclusion

Les méthodes pédagogiques ont été poursuivies cette année.

Evolutions prévues pour 2025 :

- Mise en place du mannequin de simulation pour exercer le raisonnement clinique
- Réajustement de la vidéo du recueil de données.
- Remaniement des TD en lien avec Easily pour une utilisation profitable à tous (TD d'une heure uniquement sur l'utilisation en groupe restreint)

Bilan de l'Analyse de la Pratique Professionnelle : APP

A l'issue de la formation, l'étudiant aura intégré une méthode d'analyse de pratique et sera devenu un professionnel compétent, autonome et réflexif. L'analyse de pratique est un incontournable de la formation des professionnels.

Le parcours d'acquisition de la méthode en utilisant sur les trois années de formation des méthodes pédagogiques différentes et en accompagnant l'étudiant sur des temps individuels, collectifs, en stage ou à l'institut, avec des objectifs individuels précis à atteindre chaque année, a permis aux étudiants de progresser en analyse de la pratique professionnelle.

L'APP a été déployée en inter professionnalité à nouveau cette année, l'expérience a été intéressante mais à réfléchir dans ses objectifs.

Certains étudiants n'assimilent pas la méthodologie de l'APP. Les recherches menées n'utilisent pas toujours des sources sûres.

Pistes d'amélioration 2025 2026 :

- Construire un schéma reprenant toutes les étapes de l'APP et le présenter aux étudiants lors du cours sur la méthodologie en début de 1ère année
- Insérer l'obligation d'utiliser un article professionnel dans les recherches à partir du semestre 2, puis un article professionnel et un article scientifique à partir du semestre 3 dans la méthodologie de l'APP
- Insister sur ce qu'est un article professionnel dans l'UE 6.1 et inciter les étudiants à en rechercher au moins un

Le calcul de dose

Au terme de sa formation, l'étudiant en soins infirmiers doit avoir acquis une maîtrise du calcul de dose, calcul de débit, afin d'être capable d'appliquer en toute sécurité, sans erreur ni oubli, quelle que soit la voie d'administration, des prescriptions médicales comportant des substances médicamenteuses.

La démarche d'enseignement progressive d'acquisition du calcul de dose, intégrée au sein des enseignements des Unités 4.4 (sciences et techniques infirmières) et 2.11 (pharmacologie et thérapeutique) alliant tests de positionnement, enseignement du calcul de dose et évaluation a permis de valider le calcul de dose des étudiants de troisième année, sauf pour 3 d'entre eux en complément de formation à la rentrée 2025.

Le projet reste inchangé

Objectif général:
L'étudiant sera capable de lire et d'appliquer une prescription médicale en vue de préparer et d'administrer des thérapeutiques.
Objectifs spécifiques :
1ère année :

- Que l'étudiant prenne conscience dès le début de sa formation de ses responsabilités professionnelles actuelles et futures en termes de préparation et d'administration de thérapeutique, en lien avec l'UE 1.3 (législation, éthique, déontologie)
- Que l'étudiant maitrise les notions « d'unité de mesure, conversions, produit en croix et règle de trois »
- Que l'étudiant soit capable de lire et d'exploiter les données d'une prescription simple, d'effectuer un calcul de débit, d'effectuer une planification de thérapeutique ponctuelle et d'acquérir les notions de dilution et de concentration.

2ème année :

- Que l'étudiant soit capable de préparer et d'administrer des thérapeutiques après lecture d'une prescription médicale simple ou complexe ou d'un protocole et d'en effectuer la planification. Qu'il soit capable de préparer un PSE (dont l'héparine).

- Que l'étudiant soit capable d'effectuer des dilutions à partir de concentration, des doubles dilutions à partir de solution mère, de préparer et d'appliquer un protocole d'insuline, de planifier les thérapeutiques pour 4 patients et d'administrer une transfusion sanguine

3ème année :

- Que l'étudiant soit capable de préparer et d'administrer des thérapeutiques par pompe volumétrique, d'appliquer un protocole de cure de chimiothérapie, de préparer et d'appliquer des thérapeutiques par diffuseur portable.
- Que l'étudiant soit capable de préparer une PCA de morphine et d'en effectuer la surveillance.

EVALUATION DU CALCUL DE DOSE SELON LE REFERENTIEL DE FORMATION :

- Lors de l'évaluation de l'UE 4.4 S2 : calculs de dose appliqués en situation simulée.
- Lors de l'évaluation de l'UE 2.11 S5 : pertinence de l'analyse dans les calculs de dose.
- Pendant les stages cliniques : compétence 4 : exactitude du calcul de dose

MISE EN ŒUVRE

Semestre	*ENSEIGNEMENT*		
	U.E	*Durée*	*Contenu*
S1	*2.11*	1h 1h 2h 2h	TPG : **Test de Positionnement en Mathématiques** Convocation des étudiants le nécessitant pour correction CM **: Notion Fondamentales** Objectif : l'étudiant maitrise les notions d'unité de mesure et sait faire des conversions. Il sait poser un produit en croix. Support supplémentaire : Fiche mémo CDD *TD : **exercice de conversion.***
S2	*4.4* *SPI*	2h 1h30 1h 2h 2h 1h 1h 2h 2h 30min	TPG : Calcul de doses (correction en autonomie) TD : promo complète lecture d'un PM, utilisation logiciel simdose Suivi pédagogique en groupe par la référente calcul de dose des étudiants qui en ont besoin : séance de soutien CDD TD : promo complète généralité injection et prélèvement CM : promo complète : Calcul de débit Suivi pédagogique en groupe par la référente calcul de dose des étudiants qui en ont besoin : séance de soutien CDD Suivi pédagogique en groupe par la référente calcul de dose des étudiants qui en ont besoin : séance de soutien CDD (simdose) TD : Entrainement à l'évaluation, manipulation et CDD TD : entrainement à l'évaluation, manipulation et CDD Evaluation sommative

Semestre	*ENSEIGNEMENT*		
	U.E	*Durée*	*Contenu*
S3	*2.11*	1h 2h 2h	TPG : Test de Positionnement en Mathématiques CDD dose et dilution de l'héparine Correction du test de positionnement
S4	*4.4*	2h 2h 1h30 1h30	TD 2 : Administration de thérapeutique par pompe volumétrique Dilution et concentration Remobilisation soutien CDD, simdose TD de concordance / de préparation à l'évaluation

Semestre	*ENSEIGNEMENT*		
	U.E	*Durée*	*Contenu*
S5	*2.11*	*1h*	*T*PG : Test de Positionnement en Mathématiques
		2h	TDA CDD vignette Cancéro
		1h	Correction Test de positionnement
		2h	CDD vignette Cancéro, restitution
	4.4	*2h*	Soins infirmiers et préparation PCA
		2h	Application d'une prescription médicale : travail facultatif en autonomie
		2h	CDD
			Evaluation du calcul de dose complémentaire à l'évaluation de la 2.11S5

Les indicateurs d'évaluation :

- Le taux de réussite aux évaluations
- Le taux de réussite aux tests de positionnement
- La validation de l'élément de compétence en stage (évolution significative)

Poursuite du recueil de la satisfaction des résidents dans le cadre de la certification des EHPAD par les élèves EAS (module 10) en 2025

Le projet a été réitéré cette année sur la dernière semaine des enseignements des aides-soignantes. Cet audit de satisfaction des résidents des EHPAD des Hôpitaux du Léman en collaboration avec le pôle qualité et le pôle gériatrie est une démarche enclenchée qui permet de répondre aux exigences de la certification des EHPAD, obligatoire pour les établissements.

OBJECTIF GENERAL	Dans la cadre du cursus de formation des aides-soignants Intégrer une mise en application réelle d'une évaluation dans la cadre (Module 10 du programme) Travail collaboratif HDL et IFAS

OBJECTIFS OPERATIONNELS	- Réaliser le recueil de l'expérience résident et/ ou des proches-familles
	- Utiliser la fiche de recueil de la satisfaction des résidents et celle des proches
	- Réaliser par les étudiants AS un travail pratique qui s'intègre dans le programme de formation :
	  o BLOC 3 – MODULE 6 = 3relation et communication avec les personnes et leur entourage »
	  o BLOC 5 – Module 10 « travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

PILOTAGE	- Responsables pédagogiques de l'IFAS - Service qualité- GDR et relatons usagers - Gouvernance des EHPAD des HDL
PUBLIC CIBLE	- Résidents des EHPAD - Familles ou proches - Etudiants aides-soignants
PLANNIFICATION	du 15 au 18 juillet 2025
SITES ENGAGES	3 EHPAD : La PRAIRIE, LES BACOUNIS et LUMIERE DU LAC
DEROULEMENT ENVISAGE	2 h de cours magistraux sur la méthode 2 h de préparation / appropriation des outils (fiche de recueil) En binôme : Etudiants répartis 11 binômes Créneau de 4 h : Entretien avec 4 résidents ou proches (environ 45 minutes à 1 heure par rencontre) par demi-journée **Puis :** 4 h = Exploitation, analyse des résultats, proposition d'actions d'améliorations Travail collégial des binômes ensemble par EHPAD Restitution d'un compte rendu par EHPAD

ORGANISATION DES TÂCHES	- Formation en cours magistraux - Organisation et répartition des Binômes - Choix et Information des résidents ou proches par les Cadre des EHPAD et médecin coordonnateurs - Accompagnement des résidents sur site : 2 tuteurs formateurs et animateurs des EHPAD - Réalisation des entretiens : Les étudiants IFAS en binôme - Analyse et exploitation des résultats par EHPAD : Supervision des formateurs - Transmission à chaque EHPAD de ses résultats et suivi des plans d'actions : Service qualité des HDL
COMMUNICATION SUR LE PROJET	- Validation du projet (Direction HDL et IFAS, Gouvernance des EHPAD) - Présentation communication en réunion de pôle et en CVS
INDICATEURS	- Nombre d'entretiens réalisés - Proposition d'un plan d'action d'amélioration par EHPAD - Validation et mise en œuvre des actions
DOCUMENTS RESSOURCES	- Guide HAS « Recueillir le point de vue de la personne âgée en EHPAD » - Questionnaire de satisfaction (Version 2023) des résidents et des proches en EHPAD.

Bilan de l'audit 2024/2025

Des synthèses des entretiens sont réalisées pour les EHPAD avec proposition de plan d'action d'amélioration remis au cadre supérieur du pôle gériatrie. Les apprenants sont volontaires et actifs dans cette démarche collaborative.

L'inter professionnalité

Pour préparer le travail en équipe, il est important de promouvoir les échanges interprofessionnels dès la formation. Les travaux dirigés en première année infirmière avec les aides-soignantes sur des connaissances et les activités communes telles que les soins en collaboration / délégation et la connaissance des acteurs du monde hospitalier, permettent de poser les bases de la collaboration AS/IDE.

Le projet 2.10 : les acteurs invisibles

L'identification des circuits nécessaires au maintien de l'hygiène hospitalière est la plupart du temps rébarbative pour les apprenants.

Le projet permet aux étudiants infirmiers et élèves AS d'identifier par eux même les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage.

Ils vont en groupe mixte EIDE et EAS, en collaboration, réaliser des enquêtes auprès des acteurs participant à l'hygiène hospitalière et identifier leurs responsabilités. Ils vont ainsi mettre en lumière les métiers invisibles indispensables au maintien de l'hygiène hospitalière pour lutter contre les infections associées aux soins

- du traitement de l'air
- du traitement de l'eau
- du tri des déchets
- de l'hygiène alimentaire dans la chaine de l'hygiène hospitalière
- du rôle de la blanchisserie
- le rôle de la stérilisation et son fonctionnement
- le rôle et le fonctionnement du nettoyage endoscopes

Ce projet initié en 2024 a recueilli 100% de satisfaction, il est reconduit à l'identique en 2025

La 4.1

Réalisation en groupe mixtes des soins de bases aux patients.

LES PROJETS 2025

- **Préparer à la prise de poste : UE 5.7, UE 4.8, situations simulées**

Les projets visent à permettre aux étudiants de troisième année d'approfondir la spécificité de la fonction et du rôle propre de l'infirmière dans des champs d'exercice qu'ils vont intégrer en sortie de formation en collaboration avec les AS.

- L'UE 4.8 : exploration de la démarche qualité via la méthodologie du patient traceur en collaboration avec les FHDL
- L'UE 5.7 : exploration d'une orientation professionnelle en groupe pour préparer la prise de poste tout au long de la troisième année de formation accompagné par un formateur unique
- Des simulations interprofessionnelles entre les 3èmes années et les AS en fin de formation : favoriser la prise de poste en équipe pluri professionnelles, s'exercer au raisonnement clinique partagé.

✓ **Le projet simulation est développé pour préparer l'arrivée du nouveau référentiel de formation infirmier**

La refonte du nouveau référentiel laisse à penser que les enseignements en situation simulées et leurs évaluations vont devenir plus importants. Aussi pour permettre aux formateurs de monter en compétences et de développer la simulation pour tous les apprenants, un groupe a été constitué.

Le bilan de l'existant (fonctionnement de la simulation à l'institut, scénarii utilisés, besoin en formation) a été réalisé. Une action de formation en 2024 sur le briefing-débriefing a eu lieu pour l'équipe des formateurs. Trois formateurs reçu la formation de formateurs en simulation cette année.

Cette année a eu lieu l'inauguration du laboratoire de simulation le 24 Mars 2025

Son utilisation comprend 6-7 sessions thématiques de simulation /an sur 2j à 2j1/2. Chaque session couvre une promotion sur 2j à 2j/1/2 par groupes de 12 soit 8-10 séances de 2h

Année scolaire 2024/2025

- 3 décembre 2024 : sessions 2em année UI 5.3 UE 2.8 sur 2j soit 8 séances de 2h en 8em : 70 étudiants
- 13 Décembre 2024 : Session AS en 2 X 2h pour 24 étudiants
- 9-10 Janvier 2025 : session 3ème année UI 5.5 UE 2.6 sur 2j soit 8 séances de 2h en 8em : 64 étudiants
- 22-23-24 Janvier 2025 : session 1ère année UI 5.1 UE 2.4 sur 2j soit 8 séances de 2h en 8em : 64 étudiants
- 25-26 Mars 2025 : session 1ère années UI 5.2 UE 2.3 sur 2j soit 8 séances de 2h en 8em : 78 étudiants
- 5-6-7 mai 2025 : Sessions inter pro ESI 2em/AS UI 5.4 UI 4.3 soit 10 séances de 2 h : 83 étudiants

Formation continue AS :

- 17 mars 2025 : Session de 6h : 7 apprenants
- 11 juin : Session de 6h : 6 apprenants

Journée pédagogique d'équipe d'initiation à la simulation le 20 mars : 7h avec 13 apprenants

Bilan : Sur la période 2024/2025 : 383 étudiants sont passés en simulation + 13 AS en Formation continue + 13 formateurs

Pour l'exercice 2025/2026, le planning est quasi identique avec l'ajout d'une session de simulation en 3ème année en orientation inter professionnelle avec les AS
Projection possible à 550 passages en simulation (2/an par promo) sur une base moyenne de 80 étudiants

- **Une escape Game collaborative pour les élèves AS : « l'hôpital de la peur »**

L'objectif est de mobiliser les élèves AS en groupe autour de situations de soins complexes à résoudre en collaboration, chaque membre du groupe ayant un rôle prédéterminé dans sa situation. Pour progresser, il est nécessaire de résoudre les énigmes. Il est aussi recommandé de communiquer avec les autres groupes (3 groupes) pour récupérer des indices. Le raisonnement clinique partagé, l'interprofessionalité, les compétences numériques sont exploitées tout au long du parcours.

LES LOCAUX – LE MATERIEL

La porte coupe-feu de la zone administrative a été changée au printemps. Une climatisation a été installée dans la zone administrative afin de maintenir une température acceptable en été dans les bureaux améliorant ainsi les conditions de travail de l'ensemble de l'équipe. Grâce aux fonds reversés dans le cadre de la CVEC, plusieurs espaces dédiés aux étudiants ont pu être installés comme des pergolas dans le patio. L'épicerie solidaire installée l'an dernier perdure, un arbre a été planté à la demande des étudiants à l'occasion des 50 ans de l'IFSI. Comme l'an dernier les étudiants ont souhaité organiser un bal de promo qui permet aux promotions de se rencontrer autour d'un événement festif. Une sortie ski a également été organisée.

LA FORMATION AIDE SOIGNANTE

Sélection AS pour la rentrée d'août 2024

Quota rentrée 2022 : 50

Accès sélection IFAS 2024 : 47 candidats dont :

- 44 inscrits à la sélection
- 3 admis en intégration directe

A l'issue de la sélection : 35 admis sur liste principale, pas de liste complémentaire, 3 intégrations directes

- 22 candidats intègrent la formation, les autres candidats n'ont pas confirmés leur admission
- 3 intégrations directes entre en formation,

Effectif AS à la rentrée août 2024 :

32 élèves dont 3 agents en promotion professionnelle extérieur aux Hôpitaux du Léman et 2 reports d'entrée en formation de la rentrée de 2023 :

- 18 en cursus complet de formation,
- 4 en complément de formation (redoublants)
- 7 en cursus partiel dont 1 DEAES, 3 BAC PRO ASSP, 1 DEAP, 1 DE Ambulancier et 1 VAE Bloc 2 + 5
- 3 bénéficient d'un parcours ASHQ allégé et sont dispensés d'un stage (1 est financé par un employeur, 1 en autofinancement et 1 par la Région)

Promotion élèves aides -soignants entrés en août 2024

Sur 32 élèves : **24 femmes, 8 hommes => moyenne d'âge : 35 ans**

Origine géographique:

93.75 % des élèves sont originaires de Thonon et ses environs (85% en 2024)

100% des élèves sont originaires de Haute Savoie (100% en 2024)

Situation familiale	
Parents	14
Sans enfant	18

Diplôme à l'entrée

Niveau d'études	
Diplôme de niveau V (BEP, DEAMP, DEAES…)	2
Diplôme de niveau IV (BAC)	12
Licence	3
BTS	2

NB : 9 ont une expérience de travail en milieu de soins

MOUVEMENT DES EFFECTIFS

Arrêt définitif	4
suspensions	2

DIPLOMATION

	Présentés	Admis	% de réussite
DEAS décembre 2024	2	2	100 %
DEAS juillet 2025	22	21	95 %

Soit : **96% de réussite**

COÛT DE LA FORMATION AIDE- SOIGNANTE 2024-2025

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, aucun frais de sélection n'est facturé aux candidats.

- ➔ Le tarif de la scolarité de la formation cursus complet pour le financement individuel : 6 500 euros.

- ➔ Le tarif de la scolarité de la formation cursus complet pour le financement professionnel : 7 300 euros.
- ➔ Tarif de la formation des cursus allégés : 9,50 euros par heure d'enseignement théorique.

FORMATION INFIRMIERE

	1ère année 2024-2027	2ème année 2023-2026	3ème année 2022-2025	TOTAL
Effectif à la rentrée	90 (88 primo entrants)	78	95	263
Dont report de formation	0			
Dont redoublants	0	2	16	18
Dont triplement	0			
Dont réintégration	1	1		2
Dont mutation	1	3	5	9
Article 9			1	1

Les quotas autorisés sont de 88 étudiants (86 places + 2 places autorisées dans le cadre du Ségur de la Santé) pour la formation infirmière

Seul, les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC) ayant cotisé à un régime de protection sociale d'une durée minimum de trois ans sont sélectionnés par concours.

La sélection est coordonnée au sein du Groupement de Coopération Sanitaire(GCS) des IFSI Grenoble Alpes par la Commission d'examen des vœux qui est présidée par un des directeurs d'IFSI. Le GCS est constitué des 11 IFSI des départements de Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme et Ardèche. Ils sont signataires d'une convention avec l'université Grenoble Alpes dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière.

Le nombre de places ouvertes aux candidats relevant de la FPC est fixé à un minimum de 25% du nombre total d'étudiants à admettre en première année. (22 places minimum pour l'IFSI des Hôpitaux Du Léman). Le calendrier est établi par la commission d'examen des vœux. Les épreuves de sélection sont au nombre de deux (un entretien s'appuyant sur un dossier portant sur l'expérience du candidat et une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et /ou des réponses à des questions dans le domaine sanitaire et sociale et une sous épreuve de calculs simples).

▶ **RENTREE SEPTEMBRE 2024 : SELECTION IDE**

- **Concours FPC** : Sélection par regroupement des IFSI du territoire Grenoble-alpes
  - 41 candidats inscrits
  - **A l'issue de la sélection** (épreuves écrites et entretien oral) : **28 candidats sont admis et classés sur les listes communes du territoire**
  - **19 candidats intègrent** la promotion 2024-2027 (2 candidats renoncent à leur entrée – 2 ont effectué un report d'entrée pour septembre 2025)

- **Parcoursup** : Sélection par regroupement des IFSI du territoire Grenoble-alpes
  - **2501 candidats ont fait un vœu pour l'IFSI de Thonon** (2791 en 2023 - 3362 en 2022)

LE SUIVI DES PROMOTIONS

Promotion étudiants infirmiers entrés en septembre 2024 L1 (2024-2027)

Profil promotion entrante 1ère année septembre 2024 : L'année débute avec 90 étudiants dont 88 primo inscriptions, 1 reprise de formation et 1 entrée par voie de mutation.

En Synthèse :

- 68 candidats parcoursup dont un report 2023
- 20 candidats FPC dont un report 2023
- 1 reprise de formation de plus de 5 ans
- 1 entrée par voie de mutation

Femmes	**70**
Hommes	**20**

Moyenne d'âge : 23 ans de 17 ans à 50 ans

Origine géographique:

86 % des étudiants sont originaires de la région Auvergne Rhône Alpes (83% en 2023).

65 % des étudiants sont originaires de Haute Savoie (60% en 2023).

Origine géographique	
Auvergne Rhône alpes : 77 étudiants soit 86 % Ain : 4 Ardèche : 1 Drôme : 1 Isère : 1 Loire : 2 Rhône : 2 Savoie : 1 **Haute-Savoie : 65 soit 72%**	
Hauts de France : 1	
Bourgogne-franche Comté : 1	
Ile de France : 1	
Occitanie : 2	
Réunion : 1	
Provence Alpes Côte d'azur : 7	

Diplôme à l'entrée en IFSI des 68 candidats issus de la section Parcours sup :

BAC GENERAL (33	22
BAC général	19
S	3

AUTRE (4 %)	3
DAEU	2
Titre de niveau IV	1

BAC PROFESSIONNEL (38%)	26
ASSP	16
SAPAT	7
Vente	1
Métiers de la sécurité	1
Métiers de l'accueil	1

BAC TECHNOLOGIQUE (25	17
STSS	14
HOTELERIE RESTAURATION	1
STAV	1
STL	1

A noter :

40 candidats ont obtenu le BAC en 2024
33 ont obtenu un bac avec mention (22 AB - 9B - 2TB)

4 titulaires d'un DEAS - 1 titulaire DEAP - 1 titulaire Licence sciences humaines et sociales - 1 titulaire BTS Management

28 candidats ont étudié dans un lycée du chablais (41 %)
. 11 Lycée Jeanne d'Arc
. 10 Lycée de La Versoie
. 5 Lycée Anna de Noailles
. 1 Lycée des 3 Vallées
. 1 Lycée Hôtelier

6 candidats ont étudié dans un lycée du département
soit 50 % des candidats issus d'un lycée du département de la Haute Savoie

Diplôme à l'entrée en IFSI candidats FPC sur les 20 candidats:

BAC TECHNOLOGIQUE	7
STSS	2
STL	2
STT	1
STAV	1
SMS	1

AUTRE	1
DAEU	1
BTA	1

A noter :

6 titulaires d'un DEAS - 1 DEAP
1 titulaire Licence Sciences humaines et sociales
1 titulaire Maitrise Sciences humaines et sociales
1 titulaire Master Sciences technologies et santé
1 titulaire DE pédicure podologue
1 titulaire Brevet préparatrice en pharmacie
1 titulaire BTS Bio analyse et contrôle 2008
1 titulaire BTS Management des unités commerciales

Bilan des effectifs en fin de 1ère année :

	H	F	TOTAL sortis
Sortis du 01/09/2024 au 31/08/2025	1	12	**13**
Arrêt définitif de formation		2	2
interruption de formation	1	9	10
Mutation en cours de formation			0
Exclusion définitive			0
Exclusion temporaire		1	1

- Début de 1A : 90 étudiants
- Fin de 1ère année : 77 étudiants soit 14,44 % de perte (suspension, arrêts et exclusion)
- Sur les 77 étudiants inscrits en fin de 1ère année, 70 sont admis en 2ème année
- 67 étudiants issus de la cohorte intègrent la 2ème année, 3 départs en mutation autre IFSI, et 7 redoublent leur 1A

Promotion étudiants infirmiers L2 (2023-2026)

78 étudiants dont :

- 72 issus de la 1ère année
- 2 redoublants
- 3 étudiants originaires de Thonon et environ admis par voie de mutation
- 1 reprise de formation après une année d'interruption

Bilan des effectifs en fin de 2ème année :

	H	F	TOTAL sortis
Sortis du 01/09/2024 au 31/08/2025			**4**
Arrêt définitif de formation		1	1
interruption de formation		2	2
Mutation en cours de formation			0
Exclusion définitive		1	1
Exclusion temporaire			0
Diplômés sortants Déc 24			0
Diplômés sortants Mars 25			
Diplômés sortants Juillet 25			0
Mutations sortants au 31/08/2025			0

Effectif en cours			**74**
Pourcentage de perte uniquement sur suspensions et arrêts			**3,85%**

En fin de deuxième année 74 étudiants présents dont 70 admissibles en 3ème année

- 2 demandes de mutation,
- 2 redoublantes

Promotion étudiants infirmiers L3 (2022-2025)

95 étudiants dont :

- 73 issus de la 2ème année
- 16 redoublants (13 non présentés au DE de juillet 2024 et 3 ajournés au jury DE juillet 2024)
- 5 étudiants originaires de Thonon et environ admis par voie de mutation
- 1 candidat relevant de l'article 9
- 4 interruptions de formation
- 1 exclusion définitive de formation

En fin de 3ème année, 71 étudiants sur 76 restants sont présentés au jury du DEI :

- 5 étudiants ne sont pas présentés au jury du diplôme d'état de juillet 2025.
- 69 étudiants ont été diplômés en Juillet 2025 (dont 1 candidat article 9)
- 2 étudiants non admis au diplôme- seront présentés au Jury de la session de Décembre 2025

Bilan des effectifs en fin de 3eme année :

	H	F	TOTAL sortis
Sortis du 01/09/2024 au 31/08/2025			**88**
Arrêt définitif de formation			0
interruption de formation	1	3	4
Mutation en cours de formation			0
Exclusion définitive		1	1
Exclusion temporaire			0
Diplômés sortants Déc 24	2	8	10
Diplômés sortants Mars 25		4	4
Diplômés sortants Juillet 25	6	62	69
Diplomé Article 9	1		
Mutations sortants au 31/08/2025			0
Effectif en cours			**7**
Pourcentage de perte uniquement sur suspensions et arrêts			**4,21%**
Au 01/01/2025			**84**

DIPLOMATION

Session de décembre 2024 :

- ⇨ Présenté : 10
- ⇨ Reçu : 10

Session de mars 2025 :

- ⇨ Présenté : 5
- ⇨ Reçu : 4

Session de juillet 2025 :

- ⇨ Présentés : 71
- ⇨ Reçus : 69

Soit **96 ,5 % de réussite**

COÛT DE LA FORMATION INFIRMIERE 2024-2025

- ➔ Tarif des droits d'inscriptions universitaires…175 euros
- ➔ Tarif de l'inscription à la sélection 2024 ……120 euros

Pour les étudiants salariés pris en charge par un établissement, le montant de la formation est fixé à 7500 euros par an pour les étudiants entrant en formation en septembre 2024.

Le coût de la formation pour les étudiants relevant de l'article 9 est fixé à 2975 euros pour un parcours complet de 175h (17 euros/heures). Le montant est ajusté en fonction du parcours de l'étudiant.

BILAN ACTIVITE DU REFERENT HANDICAP

Le référent handicap assure le suivi des apprenants en situation de handicap , il consacre 20% de son temps à cette activité. Différentes actions sont mises en œuvre pour informer de l'existance du référent handicap et pour faciliter le suivi de la formation .

Actions d'information pour le public

- JPO au sein de l'IFSI avec la tenue d'un stand référent handicap, affiches et flyer à disposition du public.

Le stand Référent handicap a été sollicité tout au long de la journée. Les personnes venaient chercher des informations sur le dossier proposé par parcours sup, beaucoup hésitent à le remplir par peur de ne pas être sélectionné. Et sur notre mode de prise en charge possible au sein de l'institut. 7 futurs apprenant ont souhaités avoir des explications sur la poursuite de leur accompagnement dans le système universitaire.

- Mise à disposition et distribution d'une plaquette d'information sur la prise en charge du handicap au sein de l'institut.

Actions proposées au sein de l'IFSI

Pour l'apprenant :

- Poursuite de l'ensemble des actions mises en place l'année précédente auprès des apprenants (temps d'information, permanence référent handicap maintenue, suivi personnalisé selon les besoins de l'apprenant…)

Pour l'équipe pédagogique et administrative :

- Glossaire à l'attention de l'équipe pédagogique
- Veille documentaire à l'attention de l'équipe pédagogique (information faite le 30/06/2025), proposition de nouveaux documents d'information

Pour le suivi de l'apprenant :

- Porsuite du COPIL handicap 3 fois par Année scolaire : bilan du projet/ validation des parcours spécifiques des étudiants proposés par le référent handicap en s'appuyant sur le plan d'accompagnement proposé par l'UGA ou la MDPH/ mise à disposition des outils nécessaire à l'accompagnement de l'étudiant dans la limite des moyens disponibles à l'institut)

- Partenariat avec l'université de Grenoble SHA, poursuite et nouvelles modalitées à mettre en place pour la rentrée 2025

Activité en lien avec les apprenants

Suivis personnalisés proposés

- 9 Apprenants de 1ère année on fait l'objet d'une prise en charge personnalisée **Actions** : 23 RDV ont été effectués, sur RDV ou de façon informelles.
- Poursuite de la prise en charge de 6 apprenants pour leur 2ème année, de 6 ESI de 3ème Année : rdv informels sans mise en place d'actions
- Poursuite de la prise en charge pour 1 ESI de 3ème Année et début d'un suivi pour une seconde 3ème année.

Actions : réactualisation de la reconnaissance handicap, maintien des aménagements proposés

Détails des suivis

1ère Année.
8 ESI suivi pour troubles DYS
3 ESI suivi pour des handicaps invisibles (maladies chroniques…)

2ème Année.
2 ESI suivi pour troubles DYS
9 ESI suivi pour pathologies chroniques

3ème Année.
4 ESI suivi pour DYS
6 ESI suivi pour pathologies chroniques
Elève AS
1 EAS pour DYS

33 prises en charges du handicap cette année (20 en 203/2024)

Tableaux de suivi des apprenants en situation de handicap

Analyse comparative des suivis des apprenants en situation de handicap					
Suivis	**Activités**	**2021/2022**	**2022/2023**	**2023/2024**	**2024/2025**
DYS	1/3 Temps / police >	6	4	12	14
	Ordinateur	0	2 + 1	3	2
	PEC personnalisée (rdv réguliers)	0	5	8	3
Maladies Chroniques	Proposition de PEC	0	8	11	19
	Suivi spécifique	0	5	8	11
	Orientation	2	3	5	2
RDV (Temps référent handicap)	RDV sans PEC spécifique	7	18	25	21

Tableau du suivi des résultats des étudiants en situation de handicap lors de leur cursus Semestres impairs

Promotion	Nombre d'apprenants	Nombre d'apprenants avec MDPH	Nombre d'ESI ayant validés leurs U.E en session 1	Nombre d'ESI ayant validés leurs U.E en session 2	Nombre d'ESI n' ayant pas validés des U.E en session 1	Nombre d'ESI n' ayant pas validés des U.E en session 2	Stage validé	Stage non validé	Commentaires
2022/2025 3ème A.	9		7	1	2	2	8	1	ESI suspension en milieu de S5
2023/2024 2ème A.	13		1	2	12	6	11	1	
2024/2027 1ère A.	9		2	4	7	3	9	0	

Tableau du suivi des résultats des étudiants en situation de handicap lors de leur cursus Semestres pairs

Promotion	Nombres d'apprenants	Nombres d'apprenants avec MDPH	Nombres d'ESI ayant validés leurs U.E en session 1	Nombres d'ESI ayant validés leurs U.E en session 2	Nombres d'ESI n' ayant pas validés des U.E en session 1	Nombres d'ESI n' ayant pas validés des U.E en session 2	Stage validé	Stage non validé	Commentaires
2022/2025 3ème A.	9		8	0	0	0	8	1	1 suspension en millieu du Sem 5
2023/2024 2ème A.	13		3	En attente	10	En attente	11	2	
2024/2027 1ère A.	9		4	en attente	4	En attente	9	0	1 Absence

Tableau de passage d'année et diplomation

	Nombre d'apprenants ayant validé l'ensemble des U.E de l'année en cours	Nombre d'apprenants n'ayant pas validé l'ensemble des U.E de l'année en cours	Nombres d'apprenants accédant à l'année supérieure		Nombre d'étudiants présentés au D.E de juillet	Nombres d'étudiants présentés au D.E de décembre	Commentaires
2022/2025 3ème A.	7	2			7	0	
2023/2024 2ème A.	3	10	9				2 CAC Août (stage rattrapage) / 1 en attente session 2 S4 / 1 redoublement
2024/2027 1ère A.	4	5			Nombres d'élèves présentés au DE AS		En attente de la session 2 du S4
2024/2025 EAS	1	0			1		

2024/2025 EAS						

BILAN ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

Les apprenants bénéficient de l'accompagnement de l'assistante sociale du personnel des hôpitaux du Léman et de la psychologue du travail.

Éléments extraits du rapport d'activité du service social du travail :

Les élèves/étudiants de l'IFAS/IFSI de Thonon les Bains

En continuité avec les années précédentes pour un meilleur repérage de la fonction, une présentation des missions du Service Social du Travail a été faite lors de la rentrée de première année des étudiants infirmiers et aides-soignants.

- ⇨ Augmentation de nouveau des sollicitations, principalement chez les étudiants en soins infirmiers, et majoritairement en première année. Sur 24 rencontrés, 22 sollicitaient pour une problématique financière, dont 5 très fragilisées, qui pouvaient inquiéter sur la poursuite de la formation sans projection d'une amélioration de leur situation financière.

L'an dernier 15 apprenants étaient suivis.
Les apprenants représentent environ 12% de la file active du service social du travail. Dans les 12%, les ¾ sont des étudiantes de l'IFSI.

Les deux problématiques principales nécessitent un suivi :

- Financière (dossiers demandes de bourse à la région & aides financières)
- La question du logement

Le Fond d'aide d'urgence proposé par la Région AURA est devenu le *Fond de Maintien en Formation*. Il peut être demandé en cours d'année pour trois commissions par an : en février, avril et juin. La difficulté financière rencontrée doit être liée principalement à un évènement subi pouvant impacter la formation. L'élève/étudiant doit préciser son parcours avant l'entrée en formation et détailler sa situation actuelle.

L'avis du travailleur social se formalise par l'étude du budget et une évaluation sociale détaillée. Le dossier est déposé en ligne avec toutes les pièces justificatives demandées par l'étudiant via son espace personnel sur le site de la région.

LA GOUVERNANCE

Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants

IFSI :

4 sections organisées pour l'année universitaire 2024/2025. (A noté que lors de la section pédagogique d'aout 2024 qui clôture l'année universitaire précédente, des points en lien avec la rentrée universitaire 2024 ont été abordés : demande de mutation, aménagement de formation pour les étudiants porteurs de handicap, redoublement.)

Novembre 2024 : Une étudiante présentée pour actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge. L'étudiante a été suspendue. La section a voté une exclusion définitive.

Janvier 2025 : 2 étudiants présentés pour actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge. Les 2 étudiants ont été suspendus.

Pour une étudiante, la section a voté une exclusion définitive.

Pour un étudiant, la section a voté un stage complémentaire de 10 semaines avec un contrat pédagogique

Mars 2025 : Informations générales sur les suspensions/exclusion, absences, dispense d'enseignement, aménagement pour les étudiants porteurs de handicap.

Aout 2025 : Informations générales sur les suspensions/exclusion, absences, dispense d'enseignement, aménagement pour les étudiants porteurs de handicap, parcours pour l'année universitaire 2025/2026.

Une étudiante a été présentée pour absences justifiées de plus de 12 jours. La section a voté une exclusion temporaire d'une année.

IFAS :

Août 2024 : Informations générales concernant les nouveautés réglementaires, les suspensions, les absences et le mode de récupération mis en place, mutations. Point sur les demandes d'aménagement pour élève en situation de handicap. Présentation d'un dossier pour demande de triplement.

Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires

Pas de section disciplinaire pour la formation aide-soignante 2024 /2025

Une section disciplinaire en aout 2025 pour la formation en soins infirmiers : une étudiante de 1ere année présentée pour tricherie lors d'évaluation. La section a voté l'attribution d'un blâme.

Section relative à la vie étudiante

La SRVE s'est réunie 2 fois au cours de l'année 2024/2025. La section s'est réunie conjointement pour l'IFSI et l'IFAS.

LA FORMATION CONTINUE

Les Instituts de Formation aux Professions de Santé du GHT Léman-Mont-Blanc (Haute-Savoie Nord) se sont regroupés afin de proposer une offre de formation plus large et spécifiquement adaptée aux besoins du territoire.

Nous mettons à disposition des établissements nos compétences et expertises, pour être ressource auprès des professionnels dans différents domaines :

- La prise en charge des personnes âgées
- Les soins
- Le projet professionnel
- La pédagogie
- L'éthique

Nous proposons des formations pragmatiques dans le cadre sanitaire et médico-social visant l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles. Elles permettront aux professionnels des structures de poursuivre le développement de leurs compétences.

L'objectif est de :

- Proposer des formations en adéquation avec les besoins des professionnels exerçant en structures sanitaires et sociales publiques ou privées.
- Proposer des formations certifiantes permettant l'acquisition de compétences.

Pour répondre à une demande des établissements de soins, nous avons construit la formation : « aides- soignantes, actualisation des compétences et des activités » et la formation « transmissions ciblées « pour répondre à une demande des Hôpitaux du Léman.

Bilan des sessions de formation continue réalisées

SESSIONS FORMATION CONTINUE 2024/2025 (septembre / juin)

		Participants			
Date	**Formation**	HDL	Extérieurs	Total participants	durée de la formation en heures
04/10/2024	Les soins liés au grand âge	6		6	7
10/10 et 11/10/2024	identifier les méchanismes de la violence	10	2	12	14
17/10 et 18/10/2024	La bientraitance	5	2	7	14
18/11 et 19/11/2024	Encadrement évaluation stagiaires	5	6	11	14
02/12 et 03/12/2024	Initier une démarche éthique dans les soins	6	2	8	14
		32	12	44	63

		Participants			
Date	**Formation**	HDL	Extérieurs	Total participants	durée de la formation en heures
07/02/2025	Les soins liés au grand âge				
17-18 février et 17 mars 2025	AS Actualisation des compétences et des activités	12		12	21
10-11 mars 2025	Encadrement et évaluation des stagiaires	9		9	14
31 mars et 1er avril 2025	La bientraitance dans les pratiques professionnelles	8		9	14
11/04/2025	Transmissions ciblées	7		7	7
5-6 mai 2025	Identifier les mécanismes de la violence	7	1	8	14
12-13 mai et 11 juin 2025	AS Actualisation des compétences et des activités	2	4	6	21
du 19 mai au 28 mai 2025	ASH en gériatrie	11		11	56
vendredi 13 juin 2025	Les soins liés au grand âge	4	7	11	7
19/06/2025	Transmissions ciblées	11		11	7
		71	**12**	**84**	**161**

Au total pour l'année 2024/2025 : 224 heures de formation dispensées

Evaluation des formations

Octobre 2024 :

Bientraitance dans les pratiques professionnelles

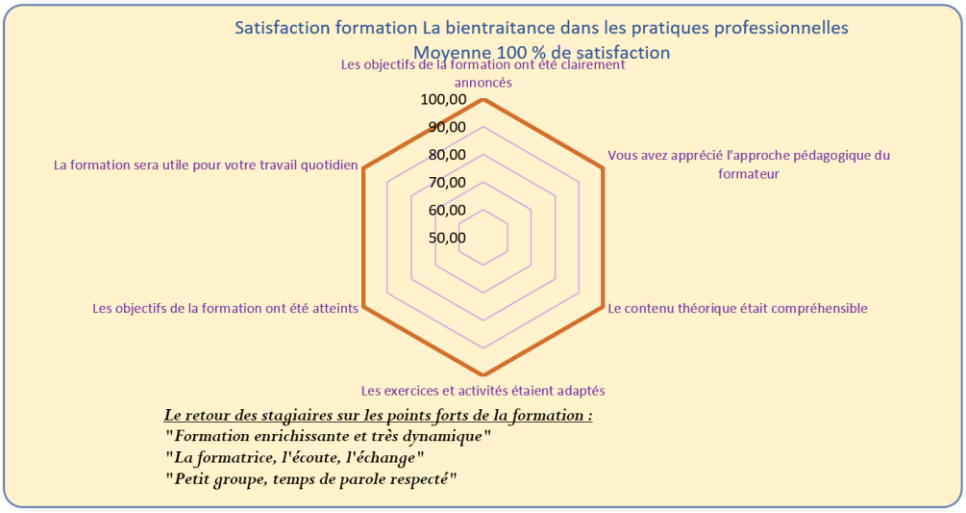

Soins liés au grand âge

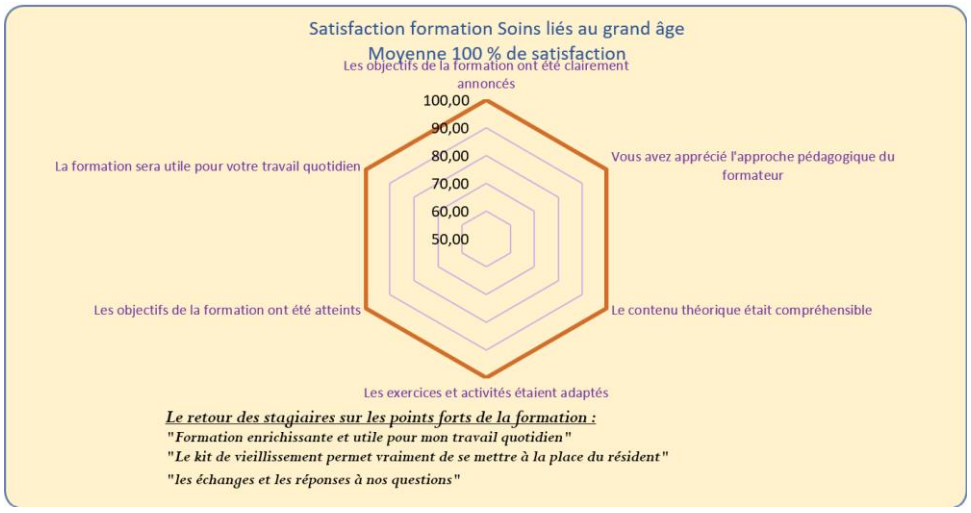

Identifier les mécanismes de la violence

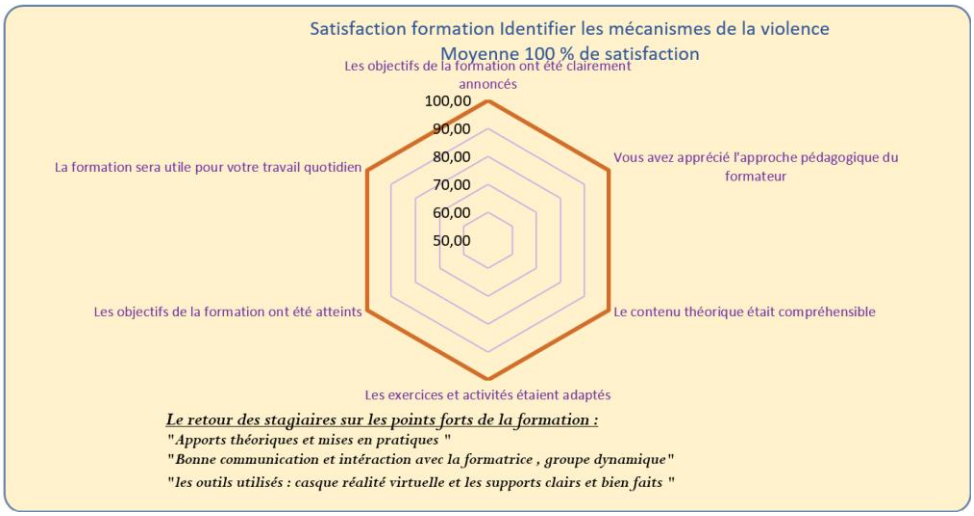

Novembre 2024 :

Encadrement des stagiaires

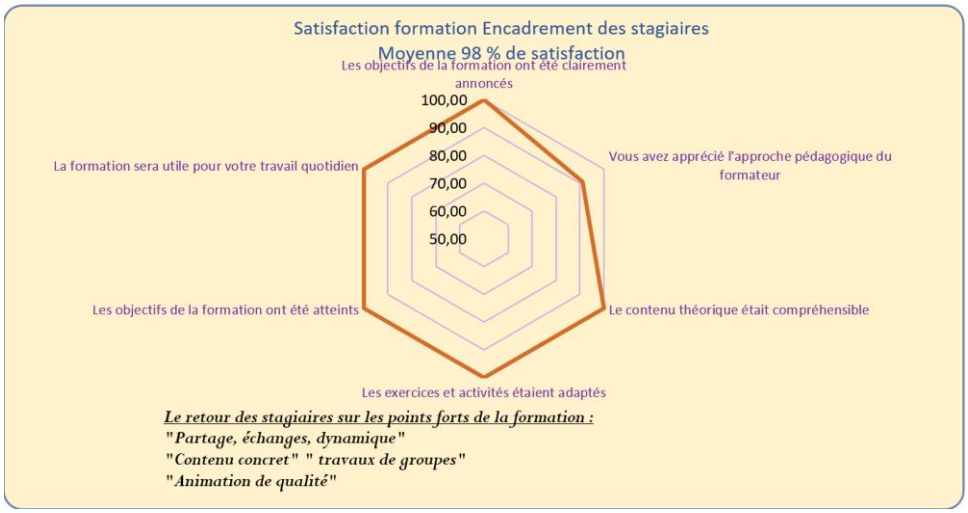

Décembre 2024 :

Démarche d'initiation à la réflexion éthique

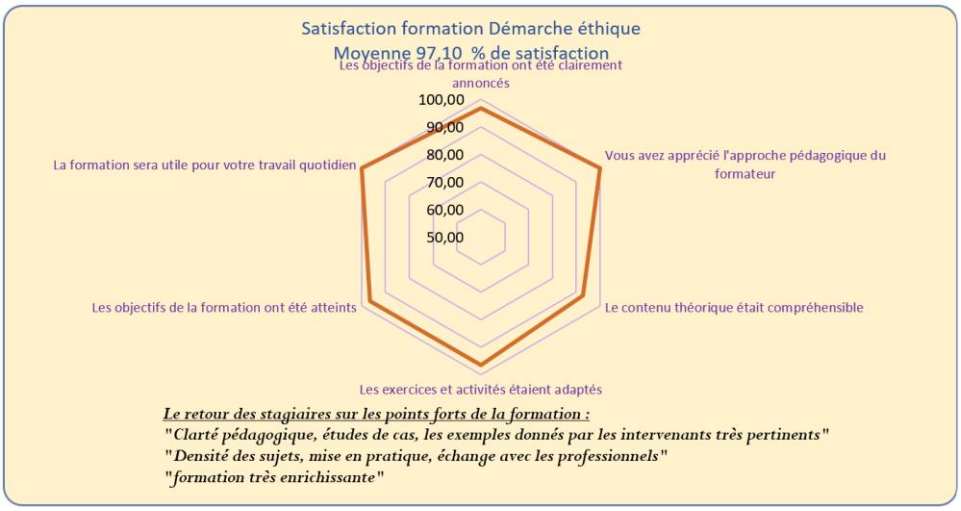

Mai 2025 :

ASH en gériatrie

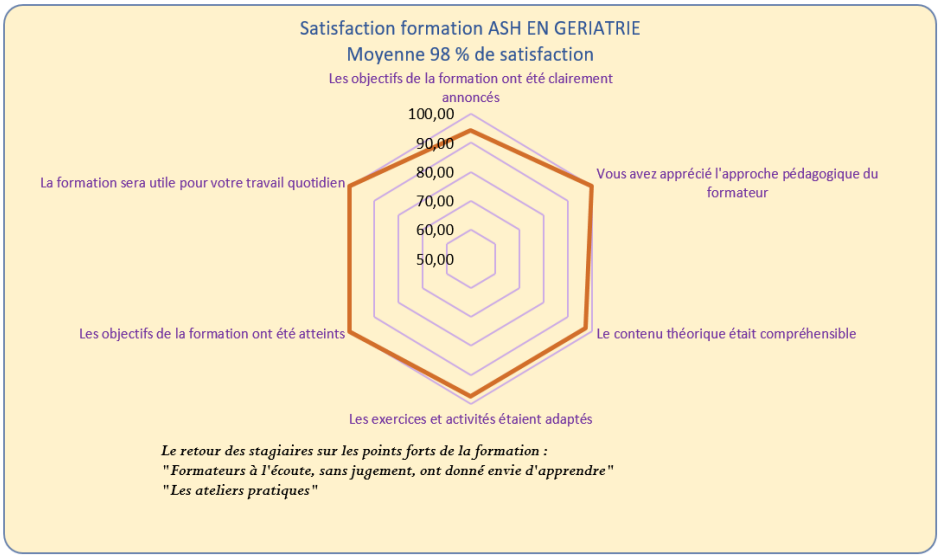

Avril et juin 2025 :

Transmissions ciblées

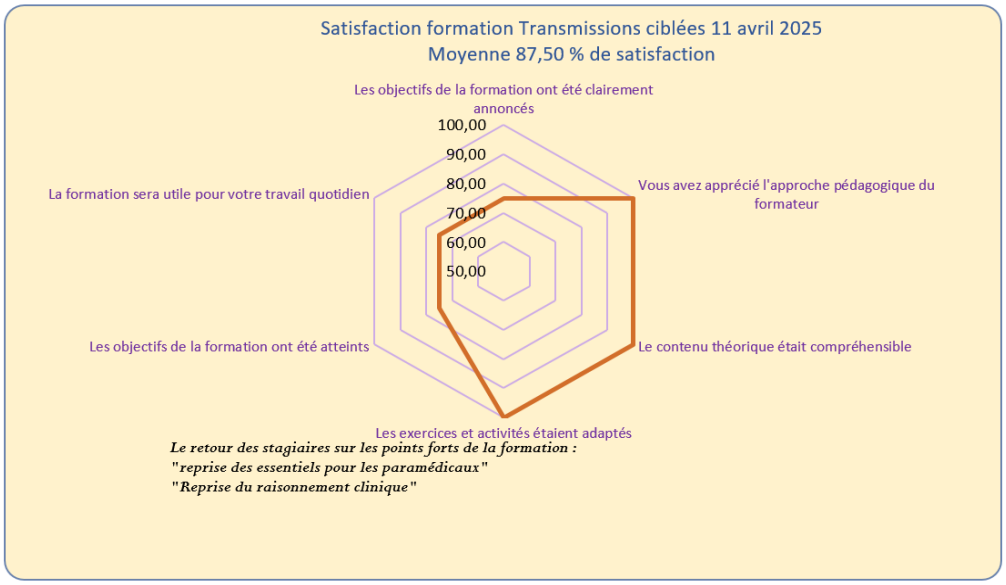

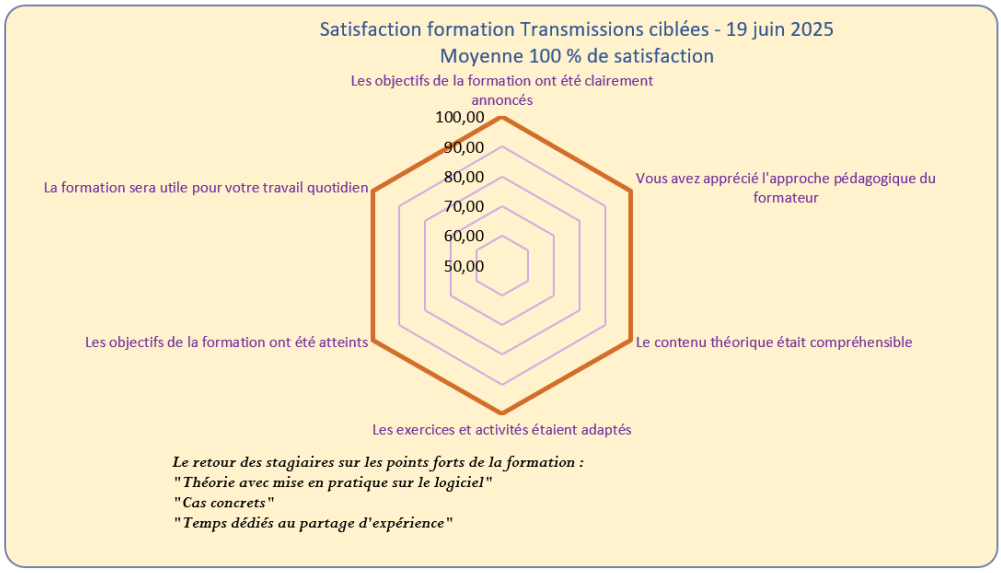

Février et juin 2025 : *AS –actualisation des compétences et des activités*

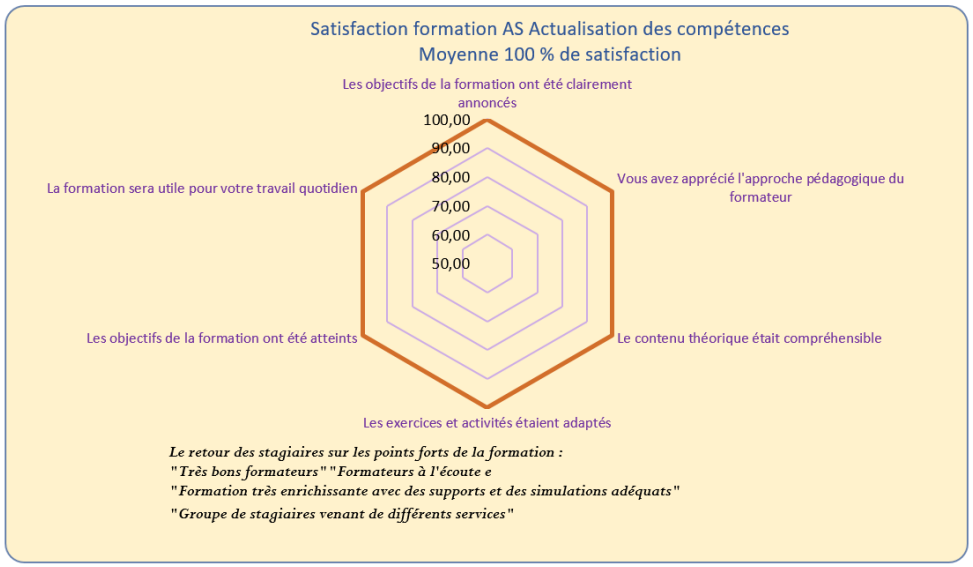

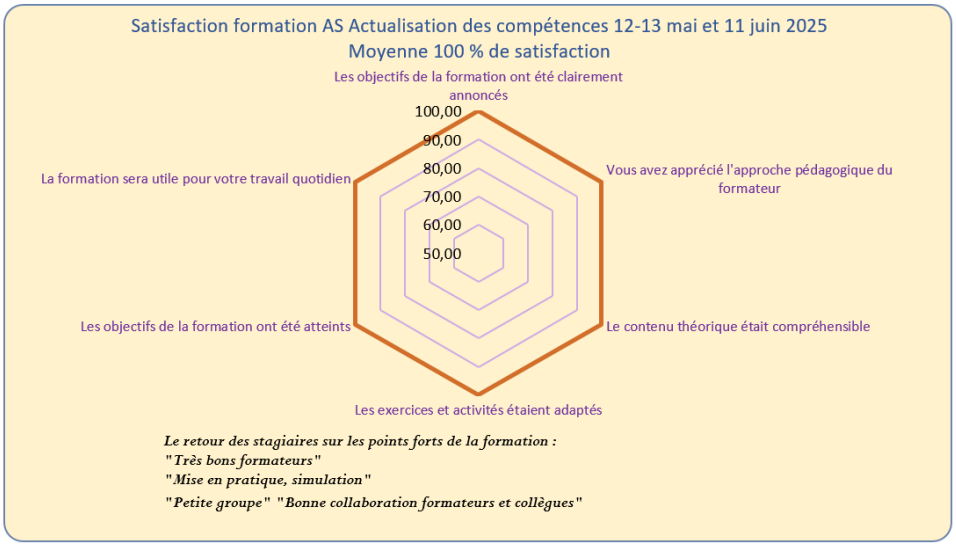

LA DEMARCHE QUALITE DES INSTITUTS

L'institut a été certifié pour 3 ans en septembre 2024 et prépare l'audit de surveillance.

LE BUDGET

Les produits du budget de l'IFAS / IFSI sont en diminution de 10.1 % par rapport à l'exercice 2023 alors que les dépenses ont augmenté de 11.7 %. Ces augmentations de charges sont de +61 K€ sur les charges de personnels et de +160 K€ sur les dotations aux provisions, et notamment la provision pour dépréciation des comptes de tiers.

Le résultat de l'exercice 2024 est un déficit de -583 857.05 €.